

## Comment rendre les titres des livres de l'Ancien Testament

John Ellington et Lynell Zogbo

Ce chapitre est un extrait du *Manuel sur l'Ancien Testament*, un travail en cours par les mêmes auteurs.

### Introduction

Beaucoup de traducteurs sont surpris d'apprendre qu'à l'origine les livres de l'Ancien Testament n'avaient pas de titres. En effet, les Juifs avaient l'habitude de désigner chaque livre par son ou ses premiers mots. Ainsi la Genèse s'appelait « au commencement », et l'Exode, « et voici les noms ». Le livre des Lamentations s'appelait *hoy*, c'est-à-dire « comment » ou « quoi », suivant le cri de détresse qui se trouve au début de ce recueil.

Les premiers titres formels remontent à la traduction grecque des Écritures Saintes hébraïques, dite la Septante. Elle a été réalisée vers 250 avant Jésus-Christ, et c'est à ce moment-là que les traducteurs ont donné un autre titre à chaque livre dans le but d'en indiquer le sujet. Ce but doit guider les traducteurs dans leur choix de titres aujourd'hui.

Malheureusement, cette fonction indicative des titres est souvent négligée de nos jours, et il y a une tradition ou une tendance très forte à *translittérer* les titres grecs ou latins, français ou anglais. Dans beaucoup de traductions africaines, par exemple, les titres français des livres bibliques ont été considérés comme des noms propres et translittérés tels quels. Ainsi nous avons affaire à des titres tels que « Ekisode » ou « Levitique » en bambara, mots qui, même s'ils se conforment à l'orthographe dans la langue de la traduction, n'ont pas de sens pour beaucoup de lecteurs, notamment pour ceux qui lisent la Bible pour la première fois.

Il est vrai que les gens qui ont l'habitude de lire la Bible dans les langues européennes préfèrent les titres traditionnels. Même des versions très récentes comme *Parole de Vie* ou la *Contemporary English Version* semblent les conserver. Cependant, même si le traducteur doit tenir compte de son public cible, il doit aussi offrir une traduction compréhensible et naturelle, une traduction parlante non seulement pour les « chrétiens initiés », mais pour tout locuteur de sa langue. De nos jours, il faut également éviter de donner l'impression que nos langues ne sont pas capables de rendre les idées bibliques en maintenant à tout prix des noms que certains peuvent considérer comme « venant de l'étranger », voire comme « coloniaux ». Le traducteur doit faire de son mieux pour trouver

des titres qui indiquent clairement le contenu du livre et prendre soin d'expliquer ses choix au comité des lecteurs. Il est même envisageable d'expliquer les titres non traditionnels dans les introductions aux livres concernés.

Notons que même si l'on accepte l'idée que les titres non translittérés ont certains avantages, il faut se rappeler que la forme des titres diffère d'une langue à une autre. Dans les langues européennes, on a l'habitude de donner des titres à base nominale. Sembene Ousmane intitule l'une de ses plus grandes œuvres « Les bouts de bois de Dieu », Alex Haley, « Racines », et Hampate Bâ a écrit « L'Étrange Destin de Wangrin ». Mais les titres ne se limitent pas forcément à des formes nominales. D'autres auteurs proposent des titres dynamiques à forme verbale : « Le monde s'effondre » de Chinua Achebe, ou « Pleure, mon pays bien-aimé » d'Alain Paton. De même, les traducteurs de la Bible peuvent utiliser aussi bien des titres à forme nominale que des titres à forme verbale. La tâche revient aux traducteurs de faire des recherches pour déterminer quel genre de titres est naturel et apprécié dans leur langue et dans leur communauté. Si, par exemple, les titres sous forme de nom ne sont pas appréciés ou sont plus difficiles à lire ou à comprendre, le traducteur peut proposer des titres qui sont en réalité des phrases. Au lieu de dire « le commencement » pour la Genèse, il peut proposer une phrase comme « Dieu commence toutes choses ». Dans certaines langues, il existe des formules toutes faites pour créer des titres. On dirait par exemple « l'affaire du commencement » pour la Genèse et « l'affaire de compter le peuple » pour les Nombres. L'essentiel, c'est de donner un titre qui indique le contenu du livre dans un style naturel et, si possible, sous une forme facile à retenir.

Dans beaucoup de Bibles, il y a deux titres pour chaque livre : un titre long (le vrai titre du livre) et un titre court (qui figure en tête de chaque page pour aider le lecteur à se repérer). Normalement le titre court est une forme abrégée du titre long et en reprend le mot clé ou le thème principal. Par exemple, en moore, le titre long de l'Exode est « Le Livre de la sortie d'Égypte » (*Ezipt yiib kibare*), et le titre court *Ezipt yiibu* ou « Sortie d'Égypte ». En pareil cas, tous les titres – longs ou courts – doivent être approuvés par le comité des lecteurs et vérifiés par le Conseiller en traduction.

Comme la tâche de choisir des titres pour les livres de l'Ancien Testament n'est pas toujours aisée, nous donnerons ci-dessous quelques suggestions pour aider le traducteur dans son choix.

### 1. Titres des livres du Pentateuque

Comme déjà noté, les Juifs désignaient chaque livre de l'Ancien Testament par ses premiers mots hébreux. Quand les traducteurs de la Septante ont fait leur traduction, ils leur ont donné d'autres titres. La majorité des versions françaises ont d'abord translittéré les titres de la Vulgate (version en latin populaire) ou du texte grec. Sur les cinq livres du Pentateuque, quatre titres en français sont des translittérations et un est une traduction du titre de la version grecque.

בְּרֵאשִׁית

**Genèse.** Le mot *Genèse* veut dire « commencement ». En effet, ce livre concerne le commencement de toute la création et du rapport entre Dieu et les êtres humains. En anglais et en français, le mot « genèse » comporte le sens de « naissance », « formation », « origine ». Ainsi ce titre a un sens pour la plupart des lecteurs de ces langues, et ceux qui ne le comprennent pas peuvent chercher la signification dans un dictionnaire.

Dans les langues non européennes en revanche, une translittération de ce mot n'aura pas de sens. Il ne sera donc pas très sage de garder comme titre « genesi » ou « jense », comme l'ont fait le bambara ou la première version de la Genèse en bobo madare. Il vaut mieux *traduire* le terme en parlant d'un commencement. La Bible Bayard porte le titre « Premiers ». Dans quelques langues il est nécessaire d'indiquer *ce qui* commence. On pourrait dire alors, comme en jula, « Le livre du commencement des choses », ou « Le commencement de l'univers » ou « du monde ». S'il n'y a pas de nom désignant ce fait, une expression verbale ou l'infinitif du verbe peut être utilisé : « Comment le monde a commencé » par exemple. L'essentiel, c'est que l'idée soit communiquée dans un langage naturel. Dans le cas de la *Genèse*, le titre court serait probablement le nom « commencement » ou le verbe « commencer ».

וַיֵּצֵא

**Exode.** En hébreu ce livre s'appelle, d'après ses premiers mots, « et voici les noms », mais ce titre n'aide pas le lecteur à comprendre le contenu du livre. Une translittération du nom français ou anglais, avec une forme telle que le bambara *Ekisode*, ne sera pas comprise non plus par tous les lecteurs.

L'événement principal de ce livre est le départ ou la sortie en masse du peuple d'Israël du pays d'Égypte. On peut donner une idée du contenu du livre aux lecteurs par l'emploi de mots de la langue cible, en parlant par exemple de la « sortie » ou du « départ » du peuple d'Israël, comme c'est le cas en moore et en bete. Le jula dit « Le livre de la sortie de l'esclavage des enfants d'Israël ». Mais dans beaucoup de langues, ces formes nominales ne seront pas appréciées. Une expression verbale serait alors plus compréhensible,

par exemple « Dieu délivre les Israélites de l'esclavage », « le peuple d'Israël quitte le pays d'Égypte », « les Israélites sortent de l'esclavage ». Le titre court pourrait être, dans ce cas, un mot comme « libération » ou « sortie », ou bien un verbe comme « libérer », « délivrer » ou « sortir ».

Il est intéressant de noter que dans le cas du français, les premiers traducteurs ont translittéré le nom « Exode » d'après la forme en latin. Les lecteurs qui ne connaissaient pas le latin ne comprenaient pas le titre. Mais au fur et à mesure que les gens se familiarisaient avec ce titre, le mot « exode » est devenu acceptable en français et s'utilise maintenant couramment dans cette langue. Mais nous ne voulons pas commettre la même erreur que les premiers traducteurs français en obligeant les gens à accepter un mot qui n'est pas propre à leur langue. Cela peut être aussi interprété comme l'imposition d'une forme étrangère. Alors, il vaut mieux utiliser autant que possible des termes naturels dans la langue, en proposant un titre convenable dans la langue cible.

**Lévitique.** Selon la pratique hébraïque, le titre de ce livre serait « et il appela ». Mais cela n'indique ni le thème ni le contenu du livre, qui porte plutôt sur la sainteté de Dieu et sur les lois que le peuple (y compris les prêtres) doit suivre afin d'adorer Dieu convenablement. Le titre habituel de *Lévitique* vient du grec par l'intermédiaire du latin. Curieusement, le nom « Lévi » ne se trouve pas dans ce livre et les « lévites » ne sont mentionnés qu'une seule fois, en 25.32-33. L'auteur parle beaucoup plus souvent des « fils d'Aaron » ou de « Aaron et ses fils ». En fait, au temps de Moïse et Aaron, il n'y avait pas de division nette entre les lévites et les prêtres proprement dits. Cette distinction s'est faite plus tard (voir 2 Rois 23.8-9). Ainsi il n'est pas nécessaire d'inclure le nom de Lévi ou des lévites dans le titre de ce livre, et on parlera plutôt du « Livre des devoirs des prêtres du peuple d'Israël ». En jula, les traducteurs ont proposé « Le livre de ceux qui présentent les sacrifices », et en bobo madare on dit « Le livre des prêtres des enfants d'Israël ». D'autres préfèrent refléter le thème principal du livre en disant « Le Livre des lois de la sainteté de Dieu » ou « Les règlements concernant la sainteté que Dieu exige ». En fonction du choix de son titre long, le titre court pourrait être « sainteté », « devoirs » ou « prêtres ».

**Nombres.** Les Juifs appellent ce livre « Et le Seigneur parla », d'après les premiers mots du texte. Son nom traditionnel, *Nombres*, provient des quatre premiers chapitres où l'on parle du dénombrement ou du recensement du peuple d'Israël. Cependant, ce livre ne parle pas uniquement du recensement. Si l'on veut mettre en évidence le thème traditionnel, on peut considérer des titres comme

ו  
,  
ו  
ו  
ו  
ו

ו  
ו  
ו  
ו  
ו

celui du moore qui dit « Le livre du dénombrement ». On pourrait aussi dire « Le livre qui compte les Israélites ». Si on préfère un titre qui résume le contenu du livre, on pourrait dire par exemple, comme le jula, « Le livre du désert », ou pour être plus spécifique, « Le parcours du peuple d'Israël dans le désert » ou « Les Israélites errent dans le désert ». Le titre court serait alors soit « recensement » soit « dans le désert », titre qui était utilisé autrefois par un certain nombre de Juifs et que l'on trouve dans la Bible Bayard.

**Deutéronome.** Ce livre, connu en hébreu sous le titre « Voici les paroles », contient une répétition des lois que Dieu avait données aux Israélites et un rappel de son alliance avec son peuple. En fait, le titre traditionnel *Deutéronome* signifie littéralement « une deuxième loi ». C'est le titre donné par les traducteurs de la Septante qui ont compris le verset 17.18 comme se référant à une deuxième ou autre loi. En fait, il s'agit non pas d'une deuxième loi mais « d'une *copie* de cette Loi » (TOB, BRF) ou d'un « *double* de cette loi » (NVSR). En choisissant un titre pour ce livre, il faut donc éviter de donner l'impression qu'il existe deux lois. Il vaut mieux dire avec le jula « le livre qui parle de la deuxième fois que la loi est donnée », ou encore parler du « livre du rappel de la loi de Dieu » ou « la répétition de la loi pour le peuple d'Israël ». Un mot comme « rappel » ou « répétition » servirait comme titre court. Dans d'autres langues il serait plus naturel d'utiliser une expression verbale avec le verbe « répéter » ou « rappeler ».

## 2. Les livres historiques

Beaucoup de livres classifiés comme historiques ont pour titres les noms des personnages qui jouent un rôle important dans le texte. Il y a, par exemple, les livres de *Josué, Ruth, Samuel, Esdras, Néhémie, Esther*. Ces noms fonctionnant comme titres sont souvent translittérés dans la langue de la traduction. Ainsi le nom de Ruth devient « Lutu » dans certaines langues, et « Ruti » dans d'autres.

Notons que dans beaucoup de langues, on ne peut pas citer le nom du personnage tout seul. Alors on est obligé de dire quelque chose comme « le livre de Ruth » ou « le livre de Josué ». Mais de telles expressions sont souvent ambiguës. Dans certaines langues, « le livre de Josué » peut avoir plusieurs significations : (i) le livre que Josué a écrit, (ii) le livre appartenant à Josué ou (iii) le livre qui concerne Josué ou parle de lui. Or, à quelques exceptions près, les personnes nommées dans ces titres n'ont pas écrit ces livres. Les traducteurs doivent donc trouver des expressions qui donnent le sens exact : « le livre concernant Josué », « l'affaire de Josué ». On pourrait aussi dire « l'histoire de Josué », mais

dans ce cas le traducteur doit s'assurer que le mot « histoire » est un terme neutre qui ne désigne ni un mythe ni un conte fabuleux.

**Juges.** Le livre des *Juges* porte un titre qui peut facilement être mal compris. On pourrait penser que ce livre porte sur des affaires de tribunal ou de justice. Mais le mot « juge », qui figure pour la première fois au chapitre 2 (v.16-18) de ce livre, n'évoque pas une fonction judiciaire. Les « juges » de ce livre sont plutôt des gens que Dieu a choisis pour *sauver* ou *délivrer* le peuple d'Israël des situations difficiles. En fait lors de sa première occurrence dans ce livre, le verbe *shâfat* apparaît en parallèle avec le verbe *hôshîa* " « sauver ». A l'exception de Déborah qui semble avoir exercé une fonction judiciaire, l'activité des juges cités dans 3.10; 10.2,3; 12.7,8,11,13,14; 15.20; et 16.31 consiste à diriger le peuple d'Israël. Ils « ne coupent pas les affaires » au sens africain, mais on peut dire que Dieu se sert d'eux pour accomplir la justice pour son peuple. Tout en employant le mot « juges » en 2.16-18, les traducteurs du FC ont ajouté une note qui précise : « Les *juges* dont il est question dans ce livre sont avant tout des hommes [sic] que Dieu charge soit de commander, soit de gouverner le peuple, soit de délivrer une ou plusieurs tribus en difficulté. » Dans des versions en anglais courant (TEV et CEV), le mot « juge » est remplacé dans le texte par le mot « leader » (ou « chef »). La Bible Bayard maintient le titre traditionnel mais ajoute un deuxième titre « Les chefs ».

נ  
ש  
ט  
ס  
ד

Le titre choisi pour ce livre dépendra, bien sûr, de la traduction de ce terme clé dans le livre lui-même. Beaucoup de traductions européennes et africaines ont maintenu le titre 'Juges' à cause de la tradition, mais il n'est pas nécessaire de perpétuer l'idée erronée selon laquelle ce livre concerne des gens qui ont une fonction strictement judiciaire. Même si la racine hébraïque a plusieurs sens à travers l'Ancien Testament, dans le contexte précis de ce livre (à une exception de près), elle a le sens de « mener », « diriger » en vue d'une délivrance. Dans beaucoup de cultures africaines, il existe en fait un mot pour un homme suscité au milieu des troubles pour rassembler et mener son peuple en guerre. On pourrait utiliser ce mot pour le titre et la traduction du verbe dans le livre. D'autres possibilités sont : « Les héros du peuple d'Israël » (comme le titre qui a été proposé en gun) ou « les sauveurs/délivreurs des Israélites ». La version Chouraqui utilise le terme technique peu connu « suffètes », mais cela se réfère aussi aux magistrats. Ce modèle n'est donc pas à suivre.

**1,2 Samuel.** Les livres de *1* et *2 Samuel* posent un problème particulier. A l'origine, ces deux livres n'en formaient qu'un seul, qui a

בש  
נ  
ר  
ז  
ש  
par la suite été divisé en deux parce qu'un seul des rouleaux sur lesquels le texte était écrit ne pouvait pas le contenir en totalité. L'ancienne version grecque (la Septante) appelle 1 Rois et 2 Rois les livres que nous connaissons sous le nom de 1 et 2 Samuel, et 3 Rois et 4 Rois ceux connus maintenant comme 1 Rois et 2 Rois. Ces titres se justifient par le fait que la préoccupation majeure de tous ces livres est l'historique de l'établissement de la royauté en Israël. Or, de nos jours on a affaire à des livres intitulés 1 et 2 Samuel. Un autre problème affectant le choix d'un titre pour ces deux livres est que le personnage de Samuel ne figure pas du tout dans 2 Samuel. Sa mort est en effet racontée dans 1 Sam 28.3.

Malgré ces difficultés, la plupart des traducteurs décident de suivre les titres traditionnels : 1, 2 Samuel. Mais ce que nous venons de dire montre qu'il serait inapproprié d'utiliser un titre comme « deuxième livre concernant Samuel », puisque ce personnage n'y figure pas. Et on ne pourrait pas davantage dire « le livre par Samuel », puisqu'il n'en est pas l'auteur. En l'absence d'une meilleure solution, on se limitera à une traduction assez littérale des titres français : « Premier livre de Samuel » et « Deuxième livre de Samuel ». La seule autre alternative sera de donner deux titres différents basés sur les thèmes des deux livres.

S'il n'y a pas une tradition établie dans la langue de la traduction, les traducteurs pourraient à la limite suivre la solution de la Septante. Mais comme toutes les versions françaises suivent le nouveau système, divisant le grand livre des Rois (1 à 4) en deux sections, 1 et 2 Samuel et 1 et 2 Rois, il est préférable de garder le système des traductions contemporaines.

ב  
ש  
ו  
ד  
1, 2 Rois. Les deux livres des *Rois*, qui suivent 1 et 2 Samuel, retracent la suite de l'histoire du peuple d'Israël pendant la période des rois. Comme on l'a déjà noté, ces quatre livres étaient considérés comme un tout et portaient le même nom dans les versions grecques et latines : 1, 2, 3, 4 Rois. Encore une fois, s'il n'y a pas de tradition fixe dans la culture où la traduction est faite, on pourrait revenir à cet ancien système. Mais puisque beaucoup de gens ont accès aux traductions dans les langues autres que les leurs, il vaut mieux éviter la confusion et se baser sur les divisions plus modernes.

Pour trouver un titre, il va falloir trouver un mot pour « roi ». Pourtant, certaines cultures ignorent la figure du roi ou n'ont pas de mots différents comme « chef », « roi » ou « empereur » (terme dont on aura aussi besoin dans le NT). On peut alors utiliser une expression comme « grand chef ». Il faut, bien sûr, veiller à ce que le même terme soit utilisé pour « roi » dans le Nouveau et dans l'Ancien Testament.

**1,2 Chroniques.** Les deux livres appelés *Chroniques* traitent les mêmes histoires que Samuel et Rois, mais sous un autre angle. Ils y ajoutent aussi certains détails. C'est peut-être pour cette raison que la version grecque a donné à ces livres le nom curieux de *Paralipomenon*, c'est-à-dire « Les restes ». Ce titre a été utilisé par les traducteurs de la Vulgate (ancienne traduction en latin) et figure comme titre alternatif dans la version Crampon : « 2<sup>e</sup> livre des Chroniques ou 2<sup>e</sup> livre des Paralipomènes ». Néanmoins la majorité de traductions sont revenues au titre hébreu, qui veut dire littéralement « paroles des jours ». Notons qu'en hébreu, le mot « paroles » signifie « affaires », « choses » ou même « événements », et que le mot jour ne s'applique pas uniquement à une période de 24 heures, mais peut évoquer des périodes, des épisodes ou une ère. Il s'agit d'une chronique des rois, et le traducteur doit trouver une expression naturelle dans sa langue pour exprimer cette idée : « Rapport sur les événements des rois d'Israël », « Paroles concernant les affaires des rois », ou « Les affaires journalières des grands chefs d'Israël ». En jula, par exemple, on a dit « Les nouvelles quotidiennes des rois ».

### 3. Les Livres Poétiques

**Les Psaumes.** Les *Psaumes* constituent un des livres les plus importants de tout l'Ancien Testament. Ce recueil de cantiques et de prières s'emploie jusqu'aujourd'hui dans les cérémonies d'adoration des Juifs et des chrétiens dans le monde entier. Le roi David est considéré comme l'auteur de plusieurs de ces Psaumes, mais il y a aussi beaucoup d'autres auteurs. Les générations qui ont suivi David ont dû ajouter d'autres cantiques et prières à ce recueil.

Le titre français provient du titre grec *psalmoi*, des poèmes chantés et accompagnés de musique. Dans beaucoup de traductions, ce titre a été translittéré, comme les traducteurs gulfance l'ont fait dans un premier temps. Mais ce mot n'aura pas de sens pour les lecteurs « non-initiés », et représente une intrusion européenne dans leur langue.

Le titre en hébreu du livre des Psaumes provient du verbe « louer », si bien qu'on pourrait dire « Le livre des louanges » ou « Les chants de louange ». Mais cette solution a aussi des inconvénients, à savoir que 50 Psaumes au moins tiennent plus de la lamentation que de la louange. Certains théologiens précisent, à juste titre, que même si on se plaint, on compte sur Dieu. C'est pourquoi certains opteraient quand même pour ce titre, mais ce problème peut être contourné par l'utilisation d'une expression plus neutre telle que la proposition jula « chants pour Dieu », « chants à Dieu ». On pourrait aussi dire « poèmes du peuple de Dieu ».



Lorsqu'il y a des lecteurs musulmans, une forme apparentée à l'arabe pourrait être employée, si toutefois elle est bien connue. Dans la Bible en bambara, on appelle les psaumes *Zaburuw*.

**Proverbes.** Les dictionnaires français définissent un proverbe comme « vérité d'expérience, ou conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout un groupe social, exprimé en une formule elliptique généralement imagée et figurée ». Presque toutes les langues du monde ont des dictons de ce genre. Ainsi le titre du livre des *Proverbes* pose peu de problèmes pour la majorité des traducteurs. S'il n'existe pas de mot pour « proverbe », on pourrait dire « Les paroles sages du peuple d'Israël ». Mais en formulant un tel titre, il faut tenir compte du fait qu'un livre deutérocanonique porte un nom similaire : « Livre de la Sagesse », et il va falloir éviter toute possibilité de confusion entre les deux.

**Ecclésiaste.** L'auteur de ce livre s'appelle lui-même *Qohéleth*, un mot qui vient du verbe hébreu *qâhal* « assembler » (1.1,2,12; 7.27; 12.8,9,10). La Septante rend souvent le nom pour « assemblée » par le terme grec *ekklesia*, duquel est dérivé le titre traditionnel en latin, en français et en anglais.

La majorité des versions en français utilisent une translittération pour le titre du livre et le nom de son auteur. Ainsi SR appelle le livre « Ecclésiaste » et utilise le même mot en 1.1 : « Paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, roi à Jérusalem ». La TOB propose deux titres, l'un basé sur l'hébreu et l'autre sur le latin : QOHÉLETH ou L'ECCLÉSIASTE, mais utilise le premier comme titre court. Dans le texte, elle porte « Qohéleth, fils de David, roi à Jérusalem ». BP et BJ utilisent aussi ce terme dans la traduction du premier verset de ce livre, mais maintiennent la translittération latine, *L'Ecclésiaste*, comme titre.

Malgré l'incertitude du sens du mot *qohelet* en hébreu, certaines versions essaient de rendre le texte plus accessible. Le FC a comme titre « L'Ecclésiaste ou les paroles du Sage ». La TEV utilise le mot « philosophe » en 1.1, tout en gardant le titre traditionnel en anglais « Ecclesiastes ». Martin Luther a paraît-il même parlé du « prédicateur ».

Ce problème n'est pas facile à résoudre, car les titres translittérés du grec, du latin ou de l'hébreu ont très peu de sens pour les lecteurs non initiés. Dans les langues où la tradition ne semble pas dicter une translittération, il serait souhaitable d'éviter ce problème en rendant le sens du terme qui se trouve au premier verset de ce livre. On pourrait dire, par exemple, « Paroles de celui qui rassemble le peuple de Dieu » ou « Livre du Dirigeant de l'Assemblée ». En san, langue de Burkina

Faso, par exemple, on dit « Livre du connaisseur des choses », autrement dit « Le Livre du Sage ».

**Cantique des Cantiques.** Ce titre curieux *Cantique des Cantiques* (Chouraqui traduit « Poème des Poèmes ») est une construction typiquement hébraïque qui équivaut à un superlatif en français. Cette forme indique que le cantique en question ne peut être comparé à aucun autre. Il est supérieur à n'importe quel autre cantique. Dans les langues dans lesquelles existe une formule identique à celle de l'hébreu, le titre traditionnel peut être traduit littéralement sauf si la construction ne paraît pas naturelle ou ne donne pas le même sens qu'en hébreu. Il faudra alors chercher une expression équivalente telle que « Le plus beau cantique » ou « le poème d'amour qui surpasse tous les autres ». Le jula dit « Le livre des beaux chants » tandis qu'en san, on dit « Le livre des bons bons chants ».

Bien des versions anglaises appellent ce livre « le cantique de Salomon ». En fait, le roi Salomon est mentionné dans la première ligne du poème, mais l'expression où figure son est ambiguë. Elle peut signifier « par Salomon », « pour Salomon » ou « selon Salomon. C'est pourquoi il vaut mieux choisir un titre traduisant les premiers mots du livre « Cantique des Cantiques », plutôt que de prendre une position privilégiant une des interprétations.

Il faut veiller à éviter toute confusion entre le titre de ce livre et celui du livre des Psaumes. Il existe beaucoup de mots en hébreu pour désigner des chants, et ce peut également être le cas dans la langue de la traduction. Même si beaucoup y voient un message spirituel, le *Cantique des Cantiques* est en premier lieu un poème ou un chant d'amour. Il vaut donc mieux choisir un terme pour désignant ce genre de chant populaire.

**Lamentations.** Le titre *Lamentations*, qui provient du titre de la Septante, signifie « plainte bruyante et prolongée ». Ce mot décrit un recueil de cinq chants ou poèmes dans lequel l'auteur se plaint au Seigneur concernant la destruction de la ville de Jérusalem. Le titre hébreu reprend le premier mot du livre, une sorte de cri ou d'exclamation de détresse : « Quoi ? » ou « Comment ? » (comp. TOB : « Comment! Elle habite à l'écart, la Ville qui comptait un peuple nombreux. »). Dans la majorité des langues, un tel titre ne sera cependant pas compris, et il vaut mieux indiquer le contenu du livre. Le moore parle du « livre du chant de funérailles », tandis que le jula dit « le livre de la douleur du cœur ». On pourrait aussi dire, par exemple, « Les pleurs du peuple » ou « Le peuple de Jérusalem

ש  
י  
ר  
ה  
ש  
י  
ר  
י  
ם  
ז  
י  
נ  
ל

pleure », avec un titre court comme « Pleurs » ou « Pleurer ». Dans beaucoup de langues on aura un terme précis pour ce genre littéraire.

Certains croient que c'est le prophète Jérémie qui a écrit ces poèmes, et dans certaines Bibles, ce livre est classé après celui de Jérémie. Mais rien dans le texte ne prouve que celui-ci en est l'auteur. Il ne sera donc pas alors convenable de mentionner le prophète dans le titre du livre, comme le fait la NVSR (« Les lamentations de Jérémie »). Fort judicieusement, la révision la plus récente de Louis Segond (NBS) enlève la mention de Jérémie.

#### **4. Les livres prophétiques et les autres livres portant des noms propres**

Pour les livres historiques portant les noms des personnages principaux, nous avons suggéré la possibilité d'ajouter quelques éléments pour compléter le titre. Il en va de même pour les livres prophétiques souvent nommés à partir du prophète en question. Pour le livre de Joël, par exemple, on peut dire « Les paroles de Joël », « la prophétie de Joël » ou même « le message que Dieu a donné à travers le prophète Joël ». Néanmoins, il faut faire très attention avec ce genre de titres. Les livres prophétiques diffèrent l'un de l'autre. Rien ne dit, par exemple, que le livre dit de Jonas a été écrit par lui. Par contre, le livre d'Ezékiel est un récit personnel du prophète (mais on ignore s'il l'a écrit ou dicté à quelqu'un). De même le livre d'Amos se présente comme recueil des paroles de la bouche du prophète. Vu ces différences et les problèmes qu'elles peuvent entraîner, le traducteur doit vérifier le titre de chaque livre avec son conseiller.

Dans certaines publications, par exemple les portions, les livrets de lecture facile ou les bandes dessinées, il est possible d'insérer des sous-titres, c'est-à-dire quelques mots d'explication qui résument les principaux thèmes d'un livre. La Bible Bayard donne, quant à elle, deux titres à chaque livre : le titre traditionnel et un titre un peu plus original. Dans certains livres prophétiques, le second titre évoque le sens du nom du prophète :

Jonas	La Colombe
Michée	Qui comme YHWH
Malachie	Livre de mon émissaire

Mais ces seconds titres ne sont pas très faciles à comprendre, si bien qu'il vaudrait mieux énoncer le thème du livre, par exemple:

Jonas, le prophète qui fuit loin de Dieu  
Néhémie et la reconstruction des murs de Jérusalem

Esther, une femme courageuse sauve son peuple  
Job, un homme juste souffre  
Malachie, la fausse adoration de Dieu est dénoncée

Dans tous les cas, si l'on décide de créer son propre sous-titre, il faut le soumettre à un conseiller en traduction.

Notons que certaines versions telles que le jula et le bobo madare ont choisi de donner à chaque livre un grand titre indiquant son contenu, auquel les traducteurs ajoutent un petit sous-titre qui rappelle le nom traditionnel. C'est ainsi qu'en jula la Genèse a le titre complet suivant :

Le livre du commencement des choses,  
Qui s'appelle Zenesi

C'est là une manière d'offrir un titre à la fois compréhensible et acceptable pour ceux qui connaissent le titre traditionnel.

En résumé, la plupart des titres des livres bibliques ne font pas partie du texte original en hébreu. Ce sont des noms qui se sont développés au fil du temps. La première traduction grecque de l'Ancien Testament, la Septante, a essayé de désigner le contenu de chaque livre. Mais au fil des siècles, les traducteurs ont eu tendance à *translittérer* ces titres, aboutissant ainsi à des titres sans trop de signification pour les lecteurs modernes. Il est préférable que le traducteur trouve des expressions dynamiques et naturelles dans sa langue indiquant clairement et directement le contenu de chaque livre. Cela donnera au lecteur un « avant-goût » du texte qui l'attend.